



**Province de Québec  
Corporation de la Ville de Forestville  
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 19 août 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

**Sont présent(e)s :** Mme Micheline Anctil, mairesse;  
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;  
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;  
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;  
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;  
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;  
M. Daniel Brochu, greffier.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

La prière d'usage est récitée par la mairesse et la séance est déclarée ouverte à 19 h 30.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 8 juillet 2014
- 4. Reconnaissance et message de la mairesse**
  - 4.1 Circulation des quadriporteurs
  - 4.2 Réfection source d'eau potable
  - 4.3 Référence santé à Chicoutimi
  - 4.4 Regroupement des régions au niveau culturel
- 5. Travaux publics**
  - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 6. Incendie**
  - 6.1 Rapport d'intervention
  - 6.2 Démission



**7. Loisirs et sports**

7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

**8. Développement culturel et social**

8.1 Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

**9. Aménagement et urbanisme**

9.1 Rapport des permis de rénovation et de construction

**10. Développement touristique**

10.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

**11. Administration**

- 11.1 Rapport de la mairesse
- 11.2 Paiement des comptes
- 11.3 Rapport financier
- 11.4 Autorisation de déplacements
- 11.5 Aide financière
- 11.6 Directeur des travaux publics et inspecteur municipal par intérim
- 11.7 Gentilé Forestville
- 11.8 Transport adapté / État des résultats 2013
- 11.9 Transport adapté / Budget 2014
- 11.10 Soumission asphalte
- 11.11 Chantier naval Matane inc. / Appui
- 11.12 Compagnie de navigation des Basques / Appui

**12. Actes législatifs**

- 12.1 Entente hors cour / Dossier # 90013/17
- 12.2 Vente de terrain / 1<sup>re</sup> Avenue

**13. Affaires nouvelles**

**14. Période de questions des citoyens**

**15. Clôture et levée de la séance**

**Adoption du dernier procès-verbal**

**R-1408-95**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 8 juillet 2014 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance, il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

**Circulation des quadriporteurs**

La mairesse mentionne que de plus en plus de personnes utilisent des triporteurs, quadriporteurs, et de fauteuils roulants motorisés pour se déplacer sur les trottoirs et



les voies publiques. Leur cohabitation avec les autres modes de transport est parfois difficile et risquée et la mairesse demande la vigilance de tous.

### Réfection source d'eau potable

La mairesse informe la population que les travaux de réfection à la source d'eau potable sont terminés. Elle remercie les citoyens de leur collaboration et de leur patience.

### Référence santé à Chicoutimi

La mairesse informe la population que Mme Marjolaine Gagnon, mairesse de Sacré-Cœur a été rencontrée par les dirigeants du Centre de santé à l'effet que des services serait modifiés dans sa municipalité. D'autres changements pourraient survenir en santé.

### Regroupement des régions au niveau culturel

La mairesse informe la population que le ministère de la Culture a confirmé le maintien du regroupement des directions régionales.

### Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster

#### Réparation d'asphalte

Le conseiller informe la population que la Ville a loué un appareil pour chauffer l'asphalte afin de réparer les nids de poule de moins de 1 m<sup>2</sup>. Pour les plus grosses réparations, des soumissions ont été demandées.

#### Rapport d'intervention

Les membres du conseil accusent réception du rapport d'intervention en incendie au 31 juillet 2014 préparé par Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.

RAPPORT D'INCENDIE   JUILLET 2014									
Municipalité	Nombre de sorties								Total par municipalité
	Accident véhicule	Incendie				Fausse alerte	Incendie broussaille	Sauvetage personne	
		Bâtiment	Cheminée	Autres	Véhicule				
Colombier									0
Forestville				1		1	4	1	7
Portneuf-sur-Mer							1		1
Longue-Rive	1								1
Les Escoumins						2	1		3
Total par événement	0	0	0	1	0	3	6	1	11

**Explication Autres :**  
Forestville : - Arbre tombé sur fils électrique

**Explication sauvetage :**  
Forestville : - Personne qui a fait une chute dans une échelle

**Explication fausses alarmes :**  
Les Escoumins : - Appel d'un citoyen pour fumée non fondée  
- Déclenchement du détecteur de monoxyde de carbone  
Forestville : - Déclenchement de l'alarme incendie par un jeune du camp de jour

**Explication incendie broussaille :**  
Portneuf-sur-Mer : - Incendie déclenché par un mégot de cigarette  
Forestville : - Incendie sur le terrain du golf par la 1re Avenue  
- Incendie de forêt provoqué accidentellement par travailleurs forestiers  
- 2 incendies de broussailles, dans la même journée, allumés par des jeunes enfants qui jouaient avec des allumettes  
Les Escoumins : - Allumage de déchets près d'une propriété

### Démission

R-1408-96

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la démission du ou des pompiers suivants :



Nom	Division	Date d'entrée
Yves Lacasse	Forestville	09-11-2001
Luce Bouchard	Portneuf-sur-Mer	09-11-2011

### Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

#### Activités

La conseillère informe la population des prochaines activités :

- 6 septembre : Les 4 Chevaliers, au terrain de balle, remis au lendemain en cas de pluie;
- 9 septembre : Soirée Info-Loisirs de 18 h à 20 h à la salle Ginette.B.-Sirois, un cahier spécial sera publié dans le journal HCN du 2 septembre;
- 15 septembre : Ouverture de l'aréna;
- 27 septembre : Activité de l'École de musique dans le cadre des journées de la culture.

### Développement culturel et social / Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

#### Spectacles

La conseillère invite la population au spectacle des sœurs Boulay qui aura lieu à la salle Éconolodge du Danube Bleu le 28 août prochain.

### Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 31 juillet 2014 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION   JUILLET 2014						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à juillet 2014		Janvier à juillet 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	1	180 000 \$	3	543 000 \$	6	1 423 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	1	640 000 \$	1	640 000 \$
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>180 000 \$</b>	<b>4</b>	<b>1 183 000 \$</b>	<b>7</b>	<b>2 063 000 \$</b>
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à juillet 2014		Janvier à juillet 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	82	701 365 \$	90	782 200 \$	133	1 182 490 \$
Résidences multiples	5	94 500 \$	2	36 000 \$	3	49 000 \$
Chalets	0	- \$	1	6 000 \$	2	16 000 \$
Commerces	5	98 600 \$	3	76 000 \$	5	141 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	1	55 900 \$	1	1 500 \$	4	466 153 \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Sous-total</b>	<b>93</b>	<b>950 365 \$</b>	<b>97</b>	<b>901 700 \$</b>	<b>147</b>	<b>1 854 643 \$</b>
Démolitions	0	- \$	1	(500) \$	5	(154 400) \$
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>950 365 \$</b>	<b>98</b>	<b>901 200 \$</b>	<b>152</b>	<b>1 700 243 \$</b>



## Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

### Accréditation 2015 Village-relais

Le conseiller informe la population que notre accréditation à l'appellation Village-relais sera renouvelée en 2015 et ce, si tous les critères sont respectés. Il mentionne que l'organisme Kéroul qui s'occupe des accès pour personnes à capacité physique restreinte est venu faire le tour de tous les accès figurant dans notre appellation afin de constater s'il y a des modifications à faire pour ces accès. Des recommandations nous seront transmises afin de se conformer avant la visite de Village-relais en 2015.

### Rapport de la mairesse

La mairesse informe la population de l'engagement par intérim de M. Ghislain Gauthier et lui souhaite la bienvenue.

### Paiement des comptes

#### R-1408-97

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier le paiements des comptes au 30 juin 2014.

Description	Montant
Déboursés	51 613.31 \$
Comptes payés	188 163.22 \$
Comptes à payer	<u>94 184.87 \$</u>
Total	<u>333 961.40 \$</u>

**Certificat de disponibilité**

M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier, certifie qu'au meilleur de sa connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes et des déboursés.

### Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 31 juillet 2014 préparé par M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier.

### Autorisation de déplacements

#### R-1408-98

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les déplacements suivants :

<b>30-07</b> Chicoutimi	<b>M. Daniel Brochu</b> Rencontre économique.
<b>13-08</b> Edmonston	<b>M. Ghislain Gauthier</b> Aller chercher remorque chauffe-asphalte.
<b>19-08</b> Chicoutimi	<b>M. Daniel Brochu</b> Rencontre économique.



## Aide financière

### R-1408-99

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant :

Organisme	Activité	Montant
Fondation CSSS	Randonnée Vélo-Santé	150.00 \$

## Directeur des travaux publics et inspecteur municipal par intérim

### R-1408-100

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de procéder à l'engagement de M. Ghislain Gauthier à titre de directeur des travaux publics et inspecteur municipal par intérim.

Il est également résolu :

- D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou son remplaçant désigné à signer pour et au nom de la Ville de Forestville le contrat à intervenir.
- De désigner M. Ghislain Gauthier à titre de fonctionnaire désigné, lui permettant d'émettre et de signer tous les constats d'infraction et rapport d'infraction général pour tous les règlements de la Ville de Forestville et ceux faisant partie des règlements municipaux harmonisés de la MRC Haute-Côte-Nord (HCN) et/ou tout autre règlement applicable par la Ville de Forestville.

## Gentilé Forestville

### R-1408-101

**Attendu que** messieurs Gabriel Martin, auteur du Dictionnaire des onomastismes québécois, et Jean-Yves Dugas, auteur du Dictionnaire universel des gentilés en français, demandent à la ville d'officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

**Attendu que** les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentilés québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

**Attendu que** le gentilé de Forestville, officialisé le 11 février 1986 (résolution R-86-44), s'écrit « Forestvillois », au masculin singulier, et « Forestvilloise », au féminin singulier;

**Attendu que** l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

**Attendu que** les transcriptions [fɔ.ʁɛs.vi.lwa] et [fɔ.ʁɛs.vi.lwaz], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler « Forestvillois » et « Forestvilloise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variété québécoise;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'officialiser les prononciations de « Forestvillois » et « Forestvilloise » en [fɔ.ʁɛs.vi.lwa] et [fɔ.ʁɛs.vi.lwaz], respectivement.



**Transport adapté / État des résultats 2013**  
**R-1408-102**

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'état des résultats 2013 du transport adapté de cinq usagers, tel que présenté par Linda Ouellet, technicienne en administration.

**État des résultats 2013**

**Revenus**

Contribution des usagers .....	7 897.50 \$
Contribution du Ministère des Transports.....	34 222.50 \$
Contribution de la municipalité.....	<u>10 530.00 \$</u>
Total des revenus .....	<u>52 650.00 \$</u>

**Dépenses**

Dépenses assumées par les usagers .....	97 897.50 \$
Sommes versées en subvention directe.....	44 572.50 \$
<b>Total des dépenses</b> .....	<u>52 650.00 \$</u>

**Transport adapté / Budget 2014**  
**R-1408-103**

**Attendu que** le conseil municipal s'est engagé à mettre à la disposition des personnes handicapées admissibles, sur le territoire de la Ville de Forestville, dans le cadre du volet souple du programme d'aide au transport adapté, un moyen de transport adapté en versant directement une subvention à l'utilisateur;

**Attendu que** la Ville de Forestville s'engage à payer 20 % des coûts du service de transport adapté pour l'année 2014;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**Que** l'aide accordée à cinq usagers pour l'année 2014 au montant de 52 650.00 \$, soit répartie de la façon suivante :

65 % :	36 250.50 \$	Ministère des Transports;
20 % :	11 154.00 \$	Ville de Forestville;
15 % :	<u>8 365.50 \$</u>	Usagers
Total	55 770.00 \$	

**Que** le conseil municipal autorise Mme Linda Ouellet, technicienne en administration à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents relatifs à cette aide financière et à présenter au ministère des Transports une demande de subvention en rapport avec ces dossiers.

**Soumission asphalte**  
**R-1408-104**

Le 19 août 2014 à 14 h 00, Mme Lison Huard, greffière adjointe et M. Ghislain Gauthier, directeur des travaux publics par intérim ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de « Pose et fourniture d'asphalte » et ce, en présence du public. Les soumissions suivantes ont été reçues :



Soumissionnaire	Montant (plus taxes applicables)
Michel Miller inc.	39 270.00 \$
Les Entreprises Jacques Dufour & Fils inc.	44 229.04 \$
Terrassement pavage SL enr. (9066-6942 Québec inc.)	45 646.26 \$

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission conforme de Michel Miller inc. au montant de 39 270.00 \$ plus taxes applicables.

Il est également résolu :

- de confirmer que les dimensions mentionnées au devis et inscrites dans la présente résolution sont approximatives et devront être validées avant le début des travaux :

162 m<sup>2</sup> de pavage (10 pièces de moins de 50 m<sup>2</sup>)

451 m<sup>2</sup> de pavage (6 pièces de plus de 50 m<sup>2</sup>)

410 m<sup>2</sup> de pavage avec resurfaçage

- Que la Ville se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer les quantités selon ses besoins et en fonction des budgets alloués.

#### **Chantier naval Matane inc. / Appui**

**R-1408-105**

**Attendu que** Chantier Naval Matane inc. a investi plus de 4 millions pour construire le CNM-Évolution qui opère depuis 1997 la traverse entre Rimouski et Forestville;

**Attendu que** le CNM-Évolution maintient une trentaine d'emplois directs, sans compter les emplois indirects.

**Attendu que** cette compagnie continue d'investir plusieurs milliers de dollars à chaque année afin de maintenir ce service en vigueur;

**Attendu que** l'achalandage du CNM-Évolution est d'environ 45 000 passagers et d'environ 16 000 voitures et ce, annuellement, ce qui prouve que ce service est essentiel pour notre région;

**Attendu qu'au** niveau économique, la traverse Rimouski - Forestville demeure un outil indispensable pour la population de la Haute-Côte-Nord en désengorgeant la route 138 et favorisant les échanges commerciaux entre les 2 rives et provoque ainsi des retombées économiques très appréciables.

**Attendu que** le Gouvernement du Québec est présentement à mettre en place une Stratégie maritime pour le Québec et que pour la première fois, le transport des personnes sera inclus dans cette Stratégie;

Pour toutes ses raisons, il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appuyer Chantier naval Matane inc. dans leurs démarches afin d'obtenir la reconnaissance de la Traverse Rimouski - Forestville et le support financier récurrent du Gouvernement du Québec afin d'assurer la viabilité et la pérennité de ce service.

#### **Compagnie de navigation des Basques / Appui**





**R-1408-106**

**Attendu que** la Compagnie de navigation des Basques fut créée en 1992 par un groupe de gens d'affaires des 2 rives et a procédé à l'acquisition d'un nouveau navire surnommé "L'Héritage 1";

**Attendu que** la Compagnie de navigation des Basques maintient 28 emplois directs, sans compter les emplois indirects;

**Attendu que** cette compagnie continue d'investir plusieurs milliers de dollars à chaque année afin de maintenir ce service en vigueur;

**Attendu que** l'achalandage de L'Héritage 1 est d'environ 27 000 passagers et d'environ 11 300 voitures et ce, annuellement, ce qui prouve que ce service est essentiel pour notre région;

**Attendu qu'au** niveau économique, la traverse Trois-Pistoles / Les Escoumins demeure un outil indispensable pour la population de la Haute-Côte-Nord en désengorgeant la route 138 et favorisant les échanges commerciaux entre les 2 rives et provoque ainsi des retombées économiques très appréciables.

**Attendu que** le Gouvernement du Québec est présentement à mettre en place une Stratégie maritime pour le Québec et que pour la première fois, le transport des personnes sera inclus dans cette Stratégie;

Pour toutes ses raisons, il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'appuyer la Compagnie de navigation des Basques dans leurs démarches afin d'obtenir la reconnaissance de la Traverse Trois-Pistoles - Les Escoumins et le support financier récurrent du Gouvernement du Québec afin d'assurer la viabilité et la pérennité de ce service.

**Entente hors cour / Dossier # 90013/17**

**R-1408-107**

**Attendu qu'en** mars 2011 un accident est survenu avec un hélicoptère appartenant à Guay inc. et assuré par Les Souscripteurs de Lloyd's, représentée par Sean Murphy, partie demanderesse;

**Attendu que** la partie demanderesse (Sean Murphy) a réclamé des sommes à la partie défenderesse (Ville de Forestville) dues aux fautes alléguées de la partie défenderesse;

**Attendu qu'à** la suite de cet incident, la partie demanderesse a institué des procédures civiles devant la Cour supérieure, district de Baie-Comeau, dans cette cause;

**Attendu que** les parties aux présentes désirent éviter un long procès au moyen de concessions ou de réserves réciproques malgré le fait que la partie défenderesse nie toute responsabilité;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Forestville approuve l'entente hors cour entre les parties;



D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou son remplaçant désigné à signer l'entente à intervenir.

**Vente de terrain / 1<sup>re</sup> Avenue**

**R-1408-108**

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre, selon l'offre d'achat reçue, à M. Luc Lévesque un terrain connu et désigné comme étant le lot 3 497 852 aux plans et livre du cadastre du Québec. Sans bâtisse et ayant une superficie totale de 301.900 m<sup>2</sup> au prix de 9.68 \$ du m<sup>2</sup> pour un montant total de 2 922.39 \$ plus les taxes applicables. Un chèque visé au montant de 292.23 \$ a été déposé lors de la signature de l'offre d'achat et sera imputé sur le montant total lors de la signature de l'acte notarié. Les frais notariés et les frais de subdivision cadastrale, de piquetage, de localisation ou autres honoraires d'arpentage, si nécessaire, sont supportés par l'acquéreur. Il est également résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou son remplaçant désigné à signer tous les documents nécessaires afin de compléter cette transaction. Pour que l'offre d'achat demeure valide l'acte notarié devra être signé dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de cette résolution, sinon cette offre sera annulée.

**Période de questions des citoyens**

Aucun citoyen présent.

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Yanick Bérubé propose la levée à 20 h 10 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffier